

Trouble Envahissant du Développement (TED)

Les troubles envahissants du développement (TED) regroupent un ensemble de troubles sévères du développement de l'enfant, notamment sur les plans cognitif, social, affectif, intellectuel, sensoriel et en matière d'acquisition du langage. L'autisme est l'exemple le plus connu, auquel s'ajoutent le syndrome d'Asperger, d'Heller, de Rett et les troubles envahissants du développement non spécifiés. Les TED apparaissent en général avant l'âge de trois ans et touchent 6 enfants sur 1000. Ils touchent plus fréquemment les garçons que les filles.

L'autisme

Ce syndrome se caractérise par une altération des interactions sociales et de la communication verbale, une restriction des intérêts et des comportements répétitifs. Il englobe des « autismes sévères » associés à des retards mentaux plus ou moins importants, à ceux dits « de haut niveau », appelés syndrome d'Asperger. L'autisme et les troubles qui lui sont apparentés engendrent une diversité de profils d'enfants et d'adolescents pour qui il est nécessaire de construire des stratégies éducatives et pédagogiques adaptées.

Que dit la recherche ?

Le handicap est dû à une multiplicité de causes, "avec une implication forte des facteurs génétiques", selon la HAS qui exclut toute relation entre les "caractéristiques psychologiques des parents" et la survenue du handicap. On naît autiste, on ne le devient pas à cause de ses parents. Une personne autiste n'est pas atteinte de psychose mais de troubles neuro-développementaux.

Les autres troubles envahissants du développement

- Les enfants atteints du **syndrome d'Asperger** présentent peu de troubles du langage ou d'atteintes cognitives et ont un haut niveau de fonctionnement intellectuel.
- Le **syndrome de Rett**, repéré essentiellement chez les filles, se caractérise par un arrêt de la croissance cérébrale et d'une détérioration progressive des habiletés cognitives et motrices.
- Le **syndrome d'Heller** constitue un désordre assez rare apparaissant indifféremment chez les garçons et les filles entre trois et quatre ans : à un développement apparemment normal succède une détérioration massive du langage, de l'autonomie, des compétences sociales, accompagnée de manifestations comportementales très proches de celles de l'autisme.
- On évoque enfin un **trouble envahissant du développement non spécifié** lorsque les caractéristiques d'un de ces syndromes sont observées, mais qu'elles restent significativement moins nombreuses.

Quelles difficultés rencontre l'enfant ?

- **Difficultés sensorielles et perceptives** : les autistes ont une appréhension différente du monde qui les entoure. Ils ont une acuité sensorielle (audition, toucher, vue) et perceptive beaucoup plus développée. Ils sont prisonniers d'une « pensée en détails » avec une difficulté à appréhender la globalité, qui seule

permet de donner sens et cohérence. Cette façon particulière de percevoir génère un mal être permanent, d'où les crises et les violences sur eux-mêmes et sur les autres.

- **Altération qualitative de la communication verbale** : certains enfants sont mutiques et sans langage, d'autres peuvent revenir de façon incessante sur un sujet particulier ou répéter les mêmes mots et phrases.
- **Altération qualitative des relations sociales** : les enfants autistes ont des difficultés à entrer en relation avec les autres. Leur déficit social peut prendre des formes très diverses. Certains enfants refusent les contacts sociaux, d'autres n'en prennent pas l'initiative, adoptant une attitude passive qui décourage le contact, d'autres enfin recherchent le contact mais d'une manière bizarre, en utilisant très peu les codes sociaux en usage.
- **Restriction des intérêts, répétitivité des comportements** : on constate une rigidité de la pensée, fortement liée à des difficultés pour imaginer. Les comportements sont ritualisés, les activités restreintes et répétitives.

Comment repérer l'enfant présentant des TED ?

Les troubles se manifestent avant l'âge de trois ans avec une perturbation caractéristique du fonctionnement dans ces trois domaines psychologiques :

- **Relations sociales** : faible capacité de contact et de partage, comportement d'attachement perturbé, regard évitant, résistance au changement, anomalies au niveau de la perception du corps avec des balancements, cris et rituels qui ont une fonction de réassurance,
- **Communication** : altération des capacités d'expression et de compréhension verbales et non verbales,
- **Fonctions cognitives** : utilisation inhabituelle des jouets, comportements répétitifs, centres d'intérêt restreints, anomalie de l'imagination.

De nombreuses autres manifestations non spécifiques accompagnent ces troubles : phobies, perturbations du sommeil, de l'alimentation, crises de colères, gestes hautement agressifs, automutilations, réponses aux stimulus sensoriels inhabituelles (seuil élevé à la douleur, hypersensibilité au bruit, au contact physique, réactions démesurées à des lumières ou à des odeurs), faible utilisation du contact oculaire, de l'expression faciale, de l'attitude corporelle, de la gestualité pour réguler les interactions sociales, incapacité à développer des relations avec les parents, etc.

Comment établir un diagnostic ?

Il est crucial de poser un diagnostic bien avant l'âge de 3 ans. Basé sur des méthodes appartenant à des disciplines diverses (psychiatrie, pédiatrie, rééducation, génétique, biochimie, imageries cérébrales...), il n'existe cependant pas d'examen spécifique ni de protocole bien établi pour réaliser le diagnostic d'autisme. Le face à face pédiatre / nourrisson-enfant représente donc un moment essentiel de l'examen.

Quelles sont les aides possibles ?

Les enfants présentant des TED ont pour la plupart besoin d'une prise en charge spécifique définie dans un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) à la demande des parents.

Leur prise en charge peut se faire :

- soit en classe ordinaire avec l'accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) à temps plein ou à temps partiel, le suivi par un SESSAD ou un enseignant spécialisé itinérant...

- soit au sein d'un dispositif collectif de scolarisation de type CLIS à l'école élémentaire ou ULIS en collège et en lycée qui, grâce à un effectif réduit, permet de mieux répondre aux besoins particuliers des élèves.

Certains jeunes peuvent aussi tirer profit d'une scolarité à temps partagé entre un établissement scolaire et l'unité d'enseignement d'un établissement sanitaire ou médico-social.

Qui rééduque ?

Il n'existe pas de traitement curatif. Il est indispensable de travailler en partenariat, de s'appuyer sur des savoir-faire spécifiques en lien avec un service spécialisé (SESSAD*, hôpital de jour, IME*, CMP* ...) ou avec des partenaires libéraux (pédopsychiatres, orthophonistes, psychomotriciens...). Ces interventions permettent d'améliorer la qualité de vie des personnes autistes et leurs donnent la possibilité de progresser. Un soutien psychologique peut être possible pour un adolescent ou un jeune adulte qui prend conscience et souffre de son handicap.

Lexique :

SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile. Le SESSAD s'adresse aux jeunes atteints d'un handicap moteur ou d'une déficience intellectuelle ou aux polyhandicapés. Il leur apporte un soutien spécialisé dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation.

IME : Instituts Médico-Educatifs. Les IME accueillent les enfants et adolescents atteints de déficience mentale présentant des troubles de la personnalité, moteurs et sensoriels, de la communication. Une éducation spéciale est dispensée. Elle s'accompagne d'une rééducation prodiguée par des orthophonistes, des psychomotriciens, des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes.

CMP : Centre Médico Psychologique. Les CMP accueillent les enfants qui présentent des problèmes de développement, de comportement ou en difficulté dans leur vie affective et psychique. L'équipe se compose de pédopsychiatres, psychiatres, pédiatres, psychologues, psychothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, psychopédagogues et assistantes sociales.

Sites d'information ou associations qui peuvent vous aider

- Idées ASH (Adaptation Scolaire et Handicap) : <http://sites.google.com/site/ideesash/Accueil>
- Autisme France : <http://www.autisme-france.fr>
- ANCRA (Association Nationale des Centre Ressources Autisme) : <http://www.autismes.fr>
- Autistes sans frontières : <http://www.autistessansfrontieres.com>

Sources :

INTEGRASCOL (portail d'information destiné aux enseignants) : www.integrascal.fr

Direction Générale de l'Enseignement Scolaire : Scolariser les élèves autistes ou avec TED

Portail de la santé : www.e-sante.fr

HAS : Haute Autorité de la Santé - www.has-sante.fr